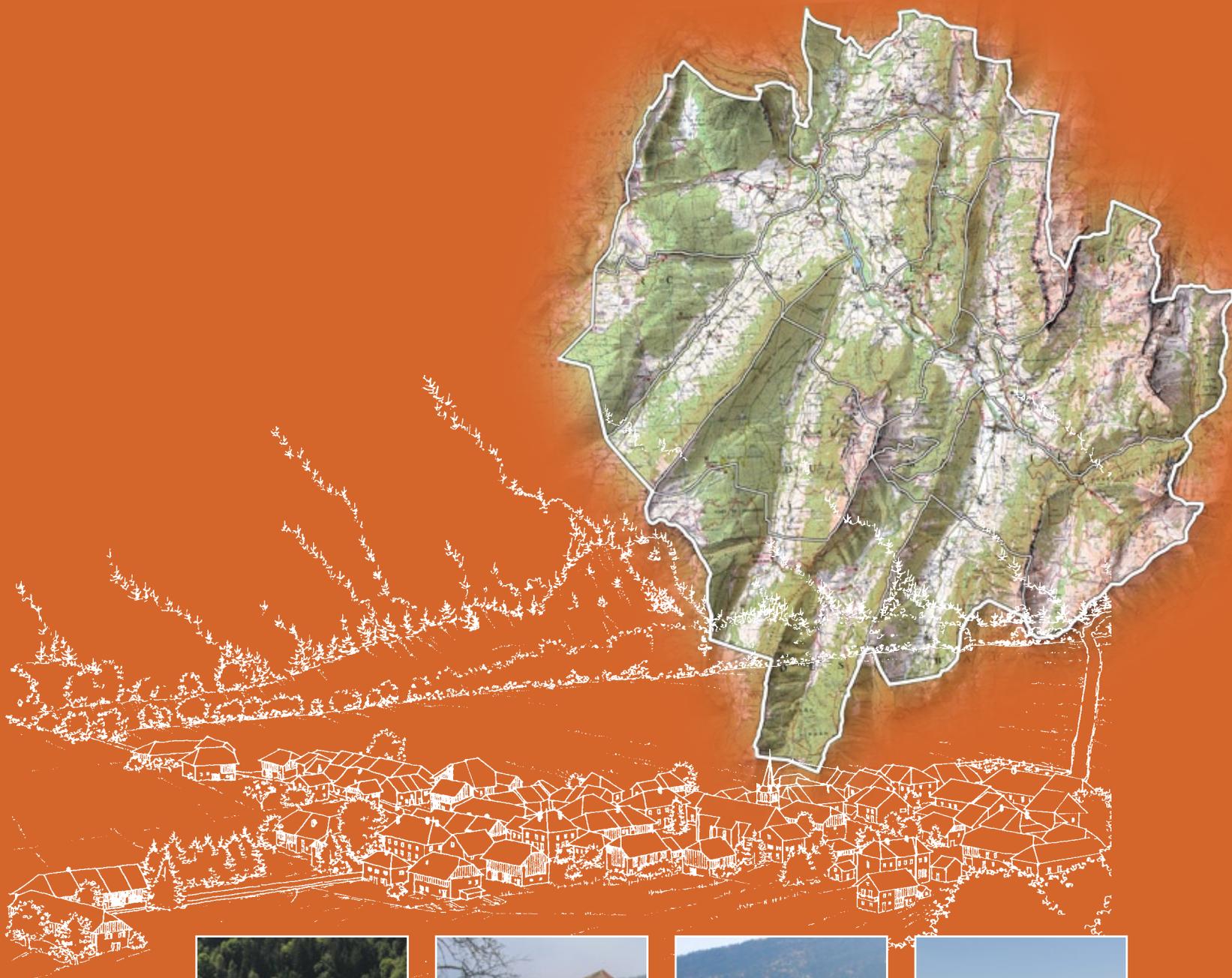


CAHIER D'ARCHITECTURE DU CŒUR DES BAUGES

Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



Des paysages de caractère

Chaque paysage possède un trait distinctif, ou mieux, une personnalité susceptible de susciter familiarité ou étrangeté. Le Pays des Bauges se distingue par sa variété et sa cohérence. À l'intérieur d'une citadelle de calcaire, deux entités s'articulent autour du verrou glaciaire du Châtelard. Au septentrion éclatent les paysages d'émeraude des Bauges derrière jusqu'à la forme alanguiée du Semnoz contrastant avec les paysages d'airain des Bauges devant qui s'étendent, au sud, jusqu'aux falaises protectrices qui dominent la Haute Combe de Savoie.

Pour plus de précisions, se référer à la page 6 du document général.



Cartes IGN au 1 : 25 000 n° 3331 OT, 3332 OT, 3432 OT et 3431 OT
réduites à l'échelle 1 : 250 000
© IGN - Mise à jour 2007 - Autorisation n° 9100
Copie et reproduction interdites

Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leurs savoir-faire, pour mieux y vivre.



15 - Vallée de Saint-François-de-Salles

La combe relativement étroite de Saint-François plonge doucement au nord vers le Chéran. Côté Revard, le relief forme un plateau, occupé par une forêt résineuse terminant au nord par une tourbière, avant de verser de manière assez pentue vers le ruisseau de Saint-François en fond de vallée. Côté Margeriaz, la falaise chevauche un versant modelé par les éboulis. L'occupation est caractérisée par une forêt à l'amont, une ripisylve à l'aval, et une bande à mi-pente où se logent des cultures, des pâtures et un habitat rural peu transformé, distribués le long d'une route de liaison.



16 - Bassin de Lescheraines

Ce territoire offre des paysages très variés compte tenu de la complexité du relief. Ce bassin hydrographique évasé combine de multiples terrasses (Arith, Saint-Martin, Attilly...) et embranchements de combes et cluses plus ou moins encaissées (Saint-François, Glapigny, Bellecombe, Aillons, Châtelard, Bange). La forêt est très présente en occupant chaque sommet et les abords du Chéran et de ses affluents. L'étendue agricole développée à mi-hauteur, sous forme de bocages ouverts, attire le regard. La zone d'activités, la base de loisirs de Lescheraines, la carrière des Agrettes de Bange, semble indiquer qu'ici se trouve le centre vital du massif. L'habitat ancien reste dominant et les villages ont quasiment conservé leur silhouette, notamment le bourg-centre singulièrement linéaire du Châtelard.



17 - Vallées des Aillons

À la limite entre Bauges occidentales et orientales, le pli des Aillons est très dissymétrique. Sous les alpages sommitaux, les versants sont massivement recouverts par la forêt. Du fait de la pente, l'agriculture est confinée sur une bande étroite, généralement vouée au pastoralisme. Dans ce paysage rural, les domaines skiables de Margeriaz et d'Aillon-le-Jeune se démarquent par leurs aménagements et leurs constructions. Contrastant avec la station d'Aillon où domine un pavillonnaire de villégiature, l'habitat a gardé les caractères locaux, notamment la maison oblongue multifamiliale et le toit de tôle à demi-croupes.



18 - Bauges devant

Sous l'emblématique Dent de Pleuven, cet espace est axé nord-sud, courant du col du Frêne au goulet de Doucy, avec une expansion à la croisée de la rivière Chéran. Cette vallée généralement large est flanquée dissymétriquement ; par la pente, la crête rectiligne et continue du mont du Chardonnet à l'ouest, et un flanc moins déversé, diversement modelé avec un ressaut au pied de Jarsy à l'est. Le fond de vallée reçoit la plus grande partie des cultures, laissant à la forêt la presque totalité des versants. Situés quasiment en enfilade, villages et hameaux ont conservé leur architecture ancienne et leur silhouette concentrée, malgré quelques zones d'activités.



19 - Hautes Bauges

Les hautes Bauges comprennent les deux rives de la cluse de Bellevaux. Elles regroupent les plus hauts et plus fameux sommets du massif : l'Arclusaz, avec son val perché, l'Arcalod, la Sambuy et la Pointe de Chaurionde sous laquelle le Chéran prend source. Du fait de l'altitude, l'herbe rase des alpages constitue le trait paysager le plus représentatif ; en-deçà, la forêt règne dans la cluse étroite et humide de Bellevaux. La protection environnementale et la sévérité des lieux ont limité l'occupation. Mais si le monastère a disparu, le hameau de Carlet constitue un vestige du hameau sidérurgique autrefois installé dans la cluse pour bénéficier de la force hydraulique.



Mappe sarde - 1732 - École

Villes et villages : une trame vivante

Témoignage d'une organisation spontanée dans le paysage durant des siècles, les groupements de bâtiments ruraux présentent un patrimoine de qualité. La physionomie des villages exprime une certaine cohérence du fait de la structure interne des groupements et de l'unité d'aspect des constructions.

La croissance des villages : l'apparition des bourgs

Du point de vue de l'organisation du bâti, les Bauges présentent un faciès très particulier qui leur ont valu d'être distinguées en Bauges devant et Bauges derrière, s'articulant autour du bourg féodal du Châtelard.

Le bourg du Châtelard conserve son caractère sur sa partie haute ; il se présente à l'origine comme un ensemble bâti agencé le long de la voie passant par le château et permettant de traverser le massif du nord au sud. Ces bâtiments sont par ailleurs contraints par un relief de pente ; ils conservent encore les caractéristiques des éléments constitutifs du bourgs (façades peintes, décors, pas de portes...) liées à la fois au statut de châtelainie puis de chef-lieu de canton, au développement lié à l'octroi ancien d'une charte de franchise, et également au flux des personnes et des marchandises qui en ont fait un centre de pouvoir et économique important pour le massif.

Au sud du Châtelard, les paysages austères accueillent des villages très denses dont certaines bâtisses et détails de la richesse passée rappellent que la métallurgie a constitué l'un des principes du développement des Bauges " devant " quasiment jusqu'au début du XIX^e siècle. Les bourgs de la Compôte et d'École représentent bien cette situation de villages bénéficiant de la double activité ; leur tissu est dense pour préserver les terres agricoles rares (notamment pour la Compôte qui a du composer avec son territoire restreint), et la typologie des bâtiments qui les composent présente un nombre accru de logements.

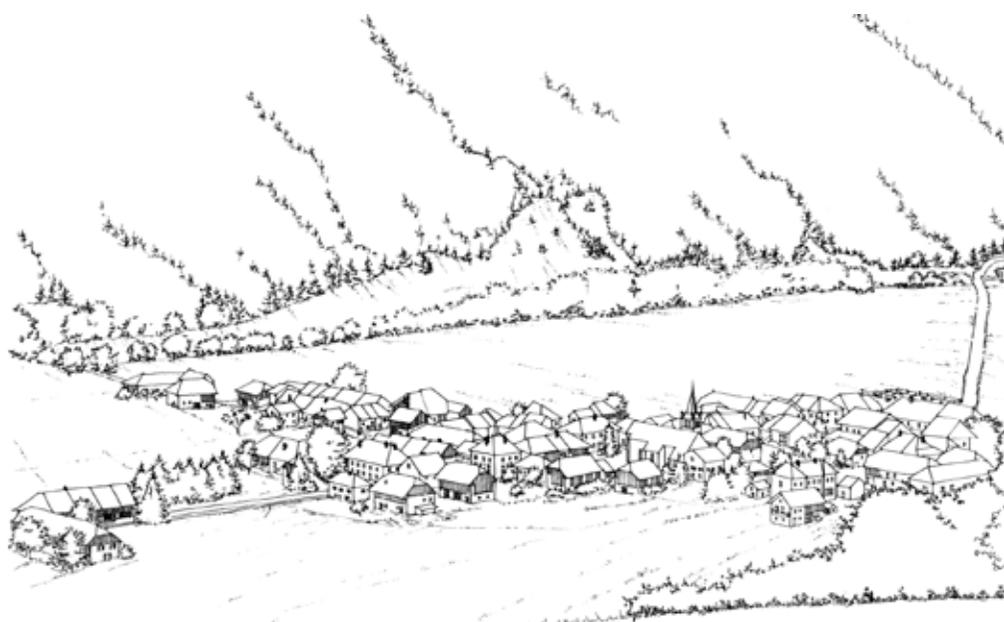
Au nord du Châtelard, les paysages plus riants accueillent de nombreuses petites unités d'exploitation agricoles qui ont présidé à la naissance des villages. Ces derniers s'égrènent de manière homogène dans le paysage ; la commune de Lescheraines cependant présente un développement un peu différent de celles qui l'entourent. Sa configuration la présente comme autant tournée sur le passage que sur l'agropastoralisme car elle constitue en effet le point focal de trois voies de communication reliant Chambéry, l'Albanais et Aix-les-bains, et Annecy via le col de Leschaux. Les villages les plus importants, le chef-lieu et le pont s'articulent pour bénéficier au mieux de cette situation stratégique.



Mappe sarde - 1732 - Arith



Arith



École

Une identité reconnue : le bâti traditionnel

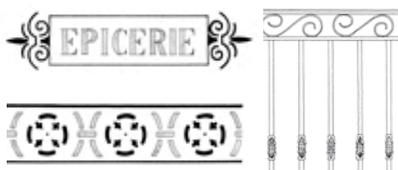


Le patrimoine s'est construit sur un mode de vie, avec des façons de faire propres au cœur du massif des Bauges. Il est important pour l'évolution ou la création du bâti de prendre conscience de la richesse de l'habitat ancien et de comprendre ce qui a conditionné sa forme et son implantation. Cacher cette mémoire serait exposer les habitants à la perte de leur identité collective.



De manière générale, les fermes constituent l'écrasante majorité du patrimoine bâti bauju. Elles se présentent sous la forme d'un bâtiment en longueur constitué sous la forme d'une juxtaposition d'espaces dédiés à des usages différents (habitat, écurie-grange...). Ces espaces ne font pas l'objet du même traitement ; ainsi, la partie habitation est souvent enduite à la chaux, colorée, avec des décors en trompe-l'œil qui mettent en valeur les chaînages d'angles, les encadrements des portes et des fenêtres. La partie exploitation, qui comprend étables et granges, est "moins bien traitée", les murs sont à peine enduits et les matériaux destinés aux encadrements sont moins travaillés. Les fermes sont recouvertes d'un toit à 4 pans ou à demi-croupe, anciennement couvert en ardoise. Ce toit est disposé de manière asymétrique par rapport aux élévations et son débord principal abrite un espace de circulation et d'activités extérieures ; quant à l'espace sous comble, véritablement conséquent et très ventilé, il permettait de conserver le foin et constituait par la même occasion un isolant important pour l'habitation située en dessous.

Quelques maisons de notables conservent également leur caractère comme la maison des maîtres des forges à École. La parcelle dans laquelle elles s'inscrivent (hormis pour les maisons de bourg) est particulièrement bien délimitée, parfois par un mur en pierre. Les façades font l'objet d'une attention particulière ; elles sont enduites, colorées et les encadrements des percements, ainsi que les chaînages d'angles, font souvent l'objet d'un traitement sous la forme de trompe-l'œil. Certains détails comme les rambardes des balcons témoignent encore du travail du métal qui avait lieu dans le massif.

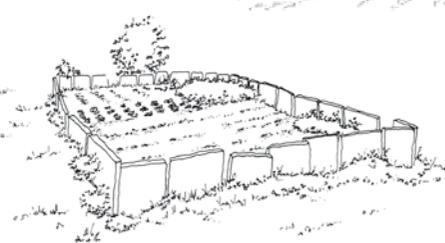
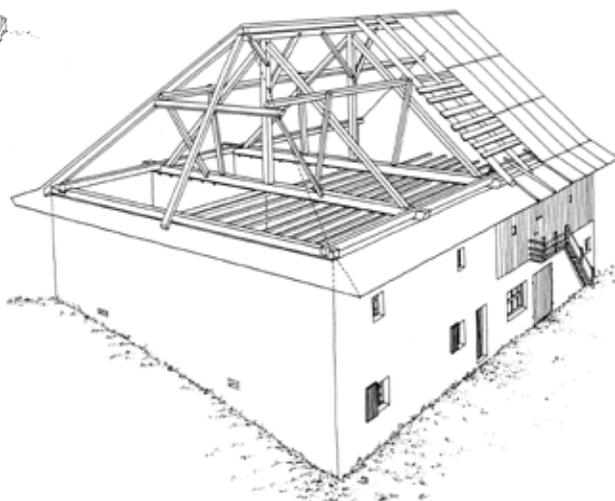
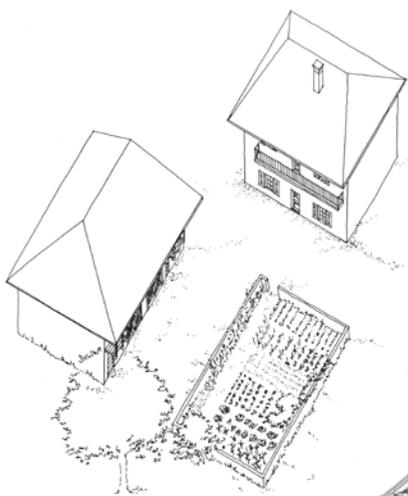


De l'usage des matériaux locaux

Les bâtiments sont érigés à l'aide des matériaux disponibles in situ ; pour autant, cette disponibilité n'engendre pas toujours l'usage... ce dernier est aussi le fait d'opportunités, de savoir-faire, de mode... Ainsi, sur les communes de la Compôte et de Doucy, les tavalans, qui sont en fait de petits troncs ébranchés dont la forme recourbée est naturellement liée au relief et aux intempéries (notamment la neige), servent à supporter des petits balcons en bois destinés principalement au séchage des fagots.

Dans les villages, la délimitation des parcelles prend tout son sens lorsque les propriétés sont complexes ; sur Jarsy essentiellement, des pierres dressées étaient utilisées pour cela alors que par ailleurs, petits murets ou simples traitements du sol différenciés permettaient de distinguer les espaces.

Dans le courant du XX^e siècle, la tôle, d'abord rare, a été de plus en plus utilisée pour couvrir les toitures en remplacement de l'ardoise plus chère et "moins durable" et progressivement, dans le paysage, l'empreinte bleu anthracite des toitures est devenue animée des reflets du métal et des couleurs ocres rouges et jaunes de l'automne...





Construire en respectant l'environnement

Pour un développement durable, il convient de respecter les paysages, mais aussi l'environnement. Pour cela, privilégions les énergies renouvelables aux énergies fossiles.



Habiter isolé ou groupé ?

Cette simple question a des implications en matière de déplacements et de proximité des prestations ; en effet, pour être rentables, et donc pour être mis en place, les transports en commun ont besoin de desservir un nombre suffisant d'usagers ; il en va de même pour certains commerces et services. Le regroupement offre la possibilité de bénéficier de ce type de prestations et de plus en plus souvent en ménageant des espaces extérieurs privatifs aux occupants. En revanche, l'habitat isolé, s'il offre des espaces extérieurs parfois plus vastes, impose très souvent l'automobile... même pour aller chercher son pain. Dans une grande mesure, ces remarques s'appliquent également à la question d'habiter loin ou près des centres de vie...

Implanter un bâtiment

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier. Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud. Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.

Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison. Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser un "modèle" pour terrain plat. Dans ce cas, il est préférable de privilégier une implantation étagée.

Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur. L'épaisseur des murs, le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques : laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) est primordial. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été. Certains procédés permettent d'obtenir une maison "qui respire", c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie. Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire consi-

dérablement les déperditions de chaleur. Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique. Des astuces permettent encore de limiter la déperdition énergétique. Ainsi, la création d'espaces tampons judicieusement placés pour les entrées, pour le stockage des véhicules, du matériel, des réserves, des balcons... permettent de se protéger du froid hivernal ou du soleil en été.

Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture..., en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.

Le chauffage et l'eau sanitaire

Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur. Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50 % de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie. Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants.

La géothermie

La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

Solaire ou bois ?

Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs). Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une vis sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle. Quoi qu'il en soit, pour optimiser le chauffage, la chaleur doit être produite au centre de la maison, dans les pièces de vie.



Restaurer une maison de pays

Une maison ancienne nous charme car elle est particulière, unique et qu'elle a une histoire. Elle fait partie de notre patrimoine. Restaurer, c'est utiliser le passé, le considérer et donner une nouvelle vie à un bâtiment en respectant son histoire. Avant de décider des travaux à envisager, il est indispensable de s'imprégner des lieux, de comprendre pourquoi la construction est ainsi et quelles en sont les caractéristiques spécifiques.



Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,
- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique, qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).

Les proportions

Ces maisons sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- Pour la création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, être attentif au cloisonnement qui modifie les proportions des pièces et leur éclairage naturel.

Les façades

Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures... méritent souvent d'être conservés.

Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons. Conserver et mettre en valeur ces éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadrements de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...) préserve le cachet de la maison.

Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...

À la demande du Conseil général de la Savoie, ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours des architectes conseillers et de la Communauté de communes du Cœur des Bauges. Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

**Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...
et vous souhaitez que votre projet soit le plus parfait possible.**

**Avant même de rentrer dans les détails et de concevoir les premiers plans,
un architecte conseiller, dépositaire des savoirs techniques,
mais également d'une connaissance fine du secteur,
peut vous donner des conseils gratuitement
afin de bien démarrer votre projet et de l'améliorer.**

**Cet architecte est mis à votre disposition par vos élus
avec l'aide du Conseil général
afin de préserver la qualité du cadre de vie du territoire.
N'hésitez pas à le consulter.**

Communauté de communes du Cœur des Bauges
Maison Despines - Rue Henri Bouvier - 73360 Le Châtelard
Tél. 04 79 54 81 43

Adressez-vous à votre mairie

Aillon-le-Jeune : Tél. 04 79 54 60 72

Aillon-le-Vieux : Tél. 04 79 54 63 15

Arith : Tél. 04 79 63 32 15

Bellecombe-en-Bauges : Tél. 04 79 63 32 53

Doucy-en-Bauges : Tél. 04 79 52 19 70

École : Tél. 04 79 54 84 76

Jarsy : Tél. 04 79 54 88 18

La Compôte : Tél. 04 79 54 84 43

La Motte-en-Bauges : Tél. 04 79 63 37 71

Le Châtelard : Tél. 04 79 54 82 44

Le Noyer : Tél. 04 79 63 31 72

Lescheraines : Tél. 04 79 63 32 64

Saint-François-de-Sales : Tél. 04 79 63 30 85

Sainte-Reine : Tél. 04 79 54 82 45

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :

B.P. 1802 - 73018 Chambéry Cédex - Tél. 04 79 60 75 50

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :

Maison des énergies - 562, avenue du Grand Ariétaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine :

65, avenue de Lyon - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 60 67 60

Avec la participation de Yves BONNOT, architecte conseiller.

Architectes : Guy DESGRANDCHAMPS, Pierre RIEUSEC